



ASSEMBLÉE NATIONALE

Des directeurs généraux des entités publiques auditionnés



La délégation des impôts

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a procédé à l'audition, le 19 mars, des directeurs généraux de la Caisse nationale de sécurité sociale, de la Caisse d'assurance maladie universelle, des impôts et de l'Agence congolaise pour l'emploi sur la gestion de leurs administrations respectives.

Ces auditions ont essentiellement porté sur la mise en œuvre de nouvelles dispositions de la loi des finances 2025, notamment celles relatives aux IRPP et aux charges patronales.

Page 3

MÉDIAS

Les femmes plaident pour un accès équitable au sein des rédactions



Des femmes journalistes s'entretenant avec les diplomates de France et de l'UE accrédités au Congo. Les ambassadrices de France, Claire Bodonyi, et de l'Union européenne, Anne Marchal, ont conjointement organisé le 18 mars à Brazzaville, dans le cadre du mois de la femme, une rencontre avec les femmes journalistes de dif-

férents médias public et privé sur la représentativité des femmes dans les rédactions, tant privées que publiques.

« Les femmes journalistes font face à de nombreux défis qui entravent leur progression et limitent leur impact. Si les rédactions comptent de plus en plus de femmes, leur accès aux postes de responsabilité reste limité, et elles subissent

des discriminations systématiques, des pressions sociales et dans certains cas des menaces directes », ont relevé les femmes des médias.

Page 2

FÉCOFOOT

Vers la levée des sanctions de la Fifa



Le siège de la Fécófoot/Adiac de Brazzaville, à l'effet de dessaisir la commission ad hoc de la gestion des affaires de la Fécófoot (...), précise le courrier du ministre adressé à la commission ad hoc. Une option qui devrait mettre fin au feuilleton Fécófoot et qui constitue un pas important vers la levée de la suspension infligée au Congo par la Fifa.

Page 16

AGRICULTURE

Le financement du développement des engrais débattu au Kenya

Nairobi, capitale du Kenya, accueille la 14^e réunion du conseil d'administration du Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Une occasion pour les acteurs et experts africains du secteur de l'agriculture d'échanger sur les financements innovants pour attirer les investissements garantissant l'accès des engrais aux petits

exploitants agricoles.

Présidée par la Commission de l'Union africaine, cette rencontre se déroule en marge de la conférence de haut niveau co-organisée par la Banque africaine de développement sur le thème « Accroître le financement des petits exploitants agricoles en Afrique », qui s'est tenue quelques jours avant.

Page 3

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a prononcé la dissolution de la commission ad hoc non reconnue par la Fédération internationale de football association (Fifa) et la Confédération africaine de football, ainsi que la restitution des locaux du siège de la Fédération congolaise de football (Fécófoot) dont l'occupation est, entre autres, à l'origine de la suspension du Congo de toutes les compétitions internationales et continentales.

« Je vous demande sans délai de prendre toutes les dispositions nécessaires en lien avec le Tribunal de grande instance

Éditorial
Hydrocarbures

Page 2

ÉDITORIAL

Hydrocarbures

Les hydrocarbures, fondement de l'économie congolaise, offrent des avantages incontestables qui attirent les investissements étrangers. Ces ressources énergétiques présentent un attrait considérable pour les capitaux internationaux en raison de plusieurs facteurs clés. S'il est un secteur essentiel pour les investissements étrangers, le pétrole reste toutefois bien loin de satisfaire les attentes de la population pour diverses raisons.

Fort du potentiel que représente le secteur des hydrocarbures, promouvoir les opportunités du marché congolais tout en mettant en avant l'émergence de nouvelles perspectives d'exploration constitue, pour le Congo, une nécessité. L'objectif étant de favoriser de nouvelles opportunités de financement, notamment à travers des partenariats.

A ce titre, la tenue très prochaine du premier forum sur l'énergie dédié aux métiers du pétrole et du gaz à Brazzaville, du 24 au 26 mars, s'inscrit dans cette perspective. L'organisation d'une telle rencontre de haut niveau vise à permettre aux gestionnaires de ce secteur de tirer profit des expériences des compagnies pétrolières et gazières, mais aussi de rapprocher des investisseurs de premier plan.

En clair, il s'agit de saisir les opportunités qu'offre cette plateforme d'échanges entre les principaux acteurs pétroliers pour renforcer la position du Congo en tant qu'acteur important en Afrique centrale. Une opportunité de partenariat et d'investissement à ne pas négliger tant pour l'exploration des hydrocarbures que pour la monétisation du gaz, l'énergie verte et les industries en aval au-delà du Congo et de la sous-région à travers tout le continent.

De quoi donc en profiter pour faire du pétrole un véritable levier du développement économique bénéfique à l'ensemble de la population congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CUBA

Renforcer la coopération parlementaire

En séjour en République du Congo du 17 au 19 mars, le Premier ministre cubain, Manuel Marrero Cruz, a échangé le 18 mars avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Il a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les Parlements des deux pays.



Pierre Ngolo s'entretenant avec Manuel Marrero Cruz en présence de leurs collaborateurs/DR

« Nous avons échangé avec le président du Sénat, en présence d'autres sénateurs, sur de liens d'amitié, de famille. Nous avons une relation historique entre nos deux pays, nous devons renforcer les liens entre nos Parlements. Nous sommes convaincus que nous sommes dans un très bon moment de pouvoir continuer à renforcer cette coopération », a confié le chef du gouvernement cubain à la presse.

Manuel Marrero Cruz s'est, en effet, félicité de l'excellence des

relations entre Cuba et le Congo. Vieilles de 60 ans, ces relations qui se sont renforcées toutes les années, a-t-il poursuivi, se caractérisent par la sincérité et le soutien entre les peuples des deux pays. « Nos relations ont été établies en 1964 et depuis 1965, nous avons signé les premiers accords de coopération. Au fil des années, 50% des jeunes africains qui sont formés sont des Congolais. A Cuba, nous avons formé 3 660 étudiants congolais dans plusieurs domaines dont

la médecine. Ces derniers sont rentrés dans leur pays afin de prendre en charge la vie de leurs compatriotes », a rappelé le Premier ministre cubain, précisant que plusieurs médecins cubains viennent au Congo pour soigner la population.

Saluant les liens historiques très forts qui lient les deux pays, il a indiqué que Cuba n'oubliera jamais le rôle que le Congo a joué pour l'accompagner dans des moments difficiles.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

VULGARISATION DE LA LOI DE FINANCES

Plusieurs administrations auditionnées par l'Assemblée nationale

La commission Economie, Finances (Ecofin) et Contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a auditionné, le 19 mars, à Brazzaville les directeurs généraux des impôts et des domaines, de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) et de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), sur la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi de finances 2025, notamment celles relatives aux impôts sur le revenu des personnes physiques et aux charges patronales.

Avec la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) et l'Association professionnelle des établissements de crédit (Apec), les députés membres de la commission Ecofin ont passé en revue les différentes dispositions nouvelles et celles du code des impôts modifiés. Il s'agit, entre autres, de l'affacturage concernant certains contribuables qui est passé d'un taux de 1% l'année dernière pour un droit d'enregistrement fixe de 15 000 FCFA. Les deux parties ont aussi discuté de la disposition concernant la patente pour asseoir les centimes additionnels afin d'alimenter les collectivités locales dans le cadre du ramassage des ordures ménagères. «Globalement, l'Etat attend de la Direction générale des impôts 1100 milliards FCFA au 31 décembre 2025. Donc au vu de ces dispositions que nous venons de passer en revue, la DGID va chercher cette ressource au plus tard le 31 décembre. Nous avons fait asseoir à la patente les centimes additionnels pour financer les mairies et les collectivités locales dans le ramassage des ordures, il y a aussi d'autres dispositions », a expliqué le directeur de la réglementation et du contentieux à la DGID, Alain Frédéric Kanga.

L'article 9 de la loi de finances 2025 fait la promotion de la déclaration des employeurs individuels en immatriculant le



La commission Ecofin auditionnant les administrations publiques Adiac

personnel domestique. C'est ce qui justifie l'audition des directeurs généraux de la Camu, Félix Mouko, de la CNSS, Evariste Ondongo, et de l'ACPE, Jean Pinda Niangoula. Cette disposition prévoit, en effet, que l'Etat s'occupera de la moitié de la charge patronale pour les 50 000 premiers déclarants individuels à la Camu. « Les modalités, c'est à nous les caisses, notamment la Camu et la CNSS pour le régime de pensions, de trouver comment y aller. Nous avons remis aux membres de la commission Ecofin notre exemplaire d'immatriculation des employeurs individuels, il faut commencer par se faire immatriculer, ensuite déclarer le nombre d'employés. Il faut travailler, il y a une démarche technique qui est mise en œuvre pour la déclaration et, plus tard, pour la prise en charge de ce person-

nel parce qu'il faut qu'il bénéficie des soins de santé ouverts par la Camu », a souligné le directeur général de la Camu, Félix Mouko.

Créer un guichet unique pour uniformiser la communication

Le directeur général de l'ACPE, Jean Pinda Niangoula, s'est, de son côté, félicité de cette nouvelle disposition qui introduit également le secteur informel dans le circuit de formalisation. Selon lui, l'ACPE est le point de départ de cette disposition qui appelle à la sensibilisation des employeurs individuels afin qu'ils puissent déclarer et enrôler leurs employés aux différentes caisses. « Ce dispositif existe actuellement chez les entreprises, nous certifions les contrats des subalternes, des agents de maîtrise et des cadres en ce qui concerne les

Congolais. Donc, nous voulons étendre cette disposition de façon à ce que tout travailleur puisse avoir une pension à la fin de son service. Ce sont les emplois dissimilés, notre rôle est de faire la vulgarisation auprès des employeurs pour leur dire que leurs employés ont le mérite d'avoir, à la fin de leur exercice, une pension », a-t-il dit.

Membre de la commission Ecofin, le député Prince Bertrand Bahamboula a rappelé que dans sa vision de diversifier l'économie, le président de la République s'est appuyé sur le tissu des très petites et moyennes entreprises qui, dans leur phase d'exploitation, ont souvent besoin de la trésorerie pour faire circuler leur économie. « Le contrat d'affacturage est un produit financier des banques qui permet aux entreprises qui sont en attente

de règlement d'une facture vis-à-vis de leurs fournisseurs de recourir à un établissement financier. Dans la loi de finances 2024, le contrat d'affacturage était axé à 1% du montant de la créance, mais nous avons constaté, lors de nos échanges avec les acteurs des établissements financiers, que cette mesure avait un impact restrictif, c'est-à-dire que les entreprises avaient de moins en moins recours à l'affacturage », a-t-il expliqué.

Le député Yves Fortuné Moundé Ngollo-Ehourossia, pour sa part, a indiqué que cette séance de travail a permis aux représentants du peuple de se faire une idée du niveau de mise en œuvre de ces dispositions, à trois mois d'exécution du budget. D'où la nécessité pour les administrations de mutualiser leurs efforts pour pouvoir vulgariser cette loi. « Nous avons échangé avec eux à propos, nous pensons que ces administrations vont se retrouver probablement autour d'un guichet unique pour avoir une communication uniforme à l'endroit de ces employeurs que nous sommes tous, mais aussi vers ce personnel domestique qui évolue dans le secteur informel. Il s'agit de voir comment organiser leur migration du secteur informel vers le secteur formel mais aussi d'assurer la prévoyance sociale dont ils ont tous besoin », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

AGRICULTURE

Une rencontre sur le financement du développement des engrais au Kenya

Le Conseil d'administration du Mécanisme africain de financement du développement des engrais a ouvert, le 20 mars à Nairobi, au Kenya, sa 14e réunion. Cette session d'échange est une occasion pour les acteurs et experts africains de discuter de la proposition de transition de la structure actuelle du mécanisme vers le « Mécanisme africain de financement du développement des engrais 2.0 ».

Durant la réunion, il s'agira de se concentrer sur le développement de produits financiers innovants pour attirer les investissements du secteur privé, renforçant ainsi la chaîne d'approvisionnement en engrais, garantissant l'accès des petits exploitants agricoles aux engrais et promouvant des interventions en faveur de la santé des sols. Aussi, les membres du Conseil examineront également le rapport annuel 2024 du Mécanisme africain de financement du développement des engrais ainsi que son programme de travail et son budget proposés pour 2025.

Présidée par la Commission de l'Union africaine, cette rencontre se déroule en marge de la conférence de haut niveau co-organisée



Un agriculteur mettant de l'engrais dans la terre/DR

par la Banque africaine de développement (BAD) sur le thème « Accroître le financement des petits exploitants agricoles en Afrique », qui s'est achevée le 18 mars dernier.

Prennent part à cette rencontre, la BAD, le coordinateur du Mécanisme africain de financement du développement des engrais, les ministères africains de l'Agriculture, l'Organisation panafricaine des agriculteurs, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque africaine d'import-export, la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, l'Agra, le Centre international de développement des engrais et l'Association

internationale des engrais.

Cette séance de travail permettra au Conseil d'intégrer le financement des engrais à des investissements agricoles plus larges et à garantir que les solutions financières atteignent et autonomisent efficacement les petits exploitants agricoles du continent.

Pour rappel, le Mécanisme africain de financement du développement des engrais est un fonds spécial administré par le Groupe de la BAD. Il propose des solutions de financement innovantes pour améliorer la production, l'approvisionnement et la distribution d'engrais organiques et minéraux, ainsi que des interventions visant à améliorer la santé des sols en Afrique.

Gloria Imelda Lossele



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU REFERENTIEL DES METIERS DE LA SANTE AU CONGO**

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé « KOBIKISA » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant en charge de l'élaboration du référentiel des métiers de la santé au Congo».

2. objectif de la mission

L'objectif général de cette mission est de doter la République du Congo d'un Référentiel des Métiers de la Santé répondant aux normes internationales et adapté aux réalités nationales.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier et analyser les métiers existants et émergents du secteur de la santé ;
- Définir les compétences, qualifications et responsabilités associées à chaque métier ;
- Proposer un cadre de formation adapté aux métiers de la santé ;
- Harmoniser les classifications des métiers de la santé avec les référentiels internationaux ;
- Proposer des recommandations pour une meilleure gestion des ressources humaines en santé.

3. Profil et qualifications du consultant

Le consultant devra avoir :

- Diplôme universitaire minimum (BAC+5) en sciences sociales, santé publique, gestion des ressources humaines ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience confirmée dans l'élaboration de référentiels des métiers ou dans la gestion des ressources humaines en santé ;
- Bonne connaissance du système de santé congolais ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques ;
- Expérience avérée dans la conduite d'études similaires.

4. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: eryxdarius40@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi

au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le 10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies des diplômes.

NB : Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45 / 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville. E-mail : eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025

**Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet KOBIKISA**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°087 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT LOCAL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE STATISTIQUE SUR LA TRAÇABILITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ (PETS) EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé « KOBIKISA » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant local pour la réalisation de l'enquête statistique sur la traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de la santé (PETS) ».

2. Missions du consultant

L'objectif général de cette étude est de fournir au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers, les données nécessaires pour apprécier la traçabilité de la dépense publique liée à la santé.

3. Description des principales tâches

Le consultant aura les tâches spécifiques ci-dessous :

- Evaluer la traçabilité dans la gestion des dépenses publiques (le niveau et les sources de pertes des ressources destinées aux bénéficiaires finaux : départements, communes, formations sanitaires, etc.) ;
- Identifier les dysfonctionnements dans le circuit d'acquisition, de conservation, et de distribution des vaccins (DTC, Rougeole et BCG pentavalent) au Congo ;
- Identifier les dysfonctionnements dans le circuit d'approvisionnement (acquisition, conservation et fourniture) en médicaments (ACT pour les enfants de moins de 5 ans, TPI pour les femmes enceintes, ARV pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans vivant avec le VIH) au Congo.

4. Profil et qualifications du consultant

Le consultant local devra avoir le profil et les qualifications ci-après :

- Diplôme supérieur (au moins bac+3) en statistique et en économie, avec un accent sur les statistiques démographiques et sociales, la démographie ou la santé publique ;
- Expérience professionnelle y compris les stages professionnels et académiques d'au moins 2 ans dans la conception des enquêtes statistiques et la collecte de données au niveau microéconomique dans les secteurs sociaux notamment en santé. Une expérience dans la réalisation des enquêtes de suivi des dépenses publiques dans les secteurs sociaux en zone CEMAC, sera considéré comme un plus ;
- Excellente connaissance du système d'information du système de gestion des statistiques de l'administration publique en République du Congo (maîtrise des indicateurs macroéconomiques, et de développement) ;
- Excellente connaissance du système de santé congolais ;
- Excellentes capacités organisationnelles et de travail dans des délais courts ;
- Compétences interpersonnelles, de rédaction, de communication et bonnes aptitudes de travail en équipe.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en

Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: eryxdarius40@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le 10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies des diplômes.

NB : Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45 / 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville. E-mail : eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025

**Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet KOBIKISA**

FORÊTS

Les jeunes appelés à s'engager dans la préservation des écosystèmes

Dans une déclaration du gouvernement délivrée à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a invité la population, en particulier les jeunes Congolais, à se connecter à la nature en apprenant à mieux connaître les forêts. La pression exercée sur le couvert forestier inquiète les autorités, même si le taux de déforestation reste faible par rapport à d'autres régions.

La perte moyenne du couvert forestier représente 0,06 % par an, soit 12 113 hectares, selon les estimations officielles de 2012. Ce niveau de déforestation est attribué, selon la même source, à l'agriculture itinérante sur brûlis, au développement de l'agro-industrie, à l'exploitation illégale du bois d'œuvre et à la chasse illégale d'espèces telles que les éléphants qui sont essentiels à la régénération forestière. La ministre a averti que la pression sur les forêts pourrait atteindre des proportions alarmantes si aucune action n'est entreprise. D'après le Centre pour la recherche forestière internationale, d'ici à 2050, les forêts du bassin du Congo pourraient perdre un quart de leur superficie, soit 45 millions d'hectares.

La ministre s'est inquiétée des conséquences liées à cette déforestation, notamment l'augmentation des vagues de chaleur, la perte de biodiversité pouvant entraîner une insécurité alimentaire pour les communautés rurales et autochtones, l'érosion des sols et les déplacements de la population. La participation des jeunes est donc attendue pour assurer une gestion durable des riches éco-

systèmes forestiers du pays. « Je voudrais inviter chaque compatriote, en particulier notre jeunesse, à profiter de cette journée et du week-end qui suit pour se reconnecter à la nature, en parcourant nos forêts, en apprenant à mieux les connaître et en s'engageant à leur préservation. À Brazzaville, la forêt de la Patte d'oie et le Parc zoobotanique offrent des espaces privilégiés pour cette immersion verte. Nous serons fiers de vous accompagner dans cette quête de compréhension et d'action en faveur de nos forêts », a déclaré Rosalie Matondo.

Avec une superficie de 23,5 millions d'hectares couvrant 69 % du territoire national, le Congo souhaite se positionner en première ligne de la célébration de la Journée internationale des forêts, instituée en décembre 2012. Les forêts constituent des ressources essentielles pour les communautés locales, qui y puisent leur subsistance et leurs remèdes, y compris des fruits, des graines, des racines, des boissons, des légumes, des chenilles, du miel et du gibier. Environ 80 % des ménages, précisément à Brazzaville



La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo/Adiac

et Pointe-Noire, dépendent du bois comme source d'énergie domestique. Les forêts fournissent également des matériaux techniques tels que des fibres, du rotin, du bambou, du bois d'œuvre et du bois-énergie. L'édition de 2025 de cette journée est placée sur le thème « Forêts

et alimentation », soulignant le rôle clé des forêts dans l'amélioration des rendements agricoles. L'engagement du gouvernement congolais reste constant, a assuré Rosalie Matondo, citant plusieurs projets visant à rétablir le couvert forestier national. Il s'agit de projets en partenariat avec diverses

initiatives telles que l'initiative Café avec la France, Renco Green avec l'Italie, Eco-Zamba avec la Société nationale des pétroles du Congo, et TotalÉnergies avec la compagnie française, couvrant une superficie totale de 140 000 hectares.

Fiacre Kombo



A Prêt N° : IDA-68900

NIFESTATION D'INTERÊTS

AAON N°062/MSP/KOBKISA-UGP/AOI/F/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIER DE BUREAU DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE ET D'EPIDEMIOLOGIE DE POINTE-NOIRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché de « fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire ». Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire », en deux lots distincts à savoir :

- Lot 1 : Fourniture et installation du mobilier de bureau ;
- Lot 2 : fourniture et installation des équipements

informatiques ;

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture des équipements informatiques et mobilier de bureau.

En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

Le délai d'exécution du marché est de deux (02) mois.

3. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence Nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement

du Système de Santé (KOBKISA) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO, ; Tél : (+242) 06 82 41 945 / 05 54 89 667, E-mail : eryxdarius40@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français sera envoyé gratuitement à tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 avril 2025 à 11 heures 30 minutes, heure du Congo Brazzaville. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le 21 avril 2025 à 13 heures 00 minute heure du Congo Brazzaville en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une

déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA)
Adresse : rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO
Numéro de téléphone : (+242) 06 82 41 945 / 05 54 89 667

Adresse électronique :
eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 21 mars 2025

Le Coordonnateur

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx



ASSISTANT CHARGE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DU GENRE, (H/F), WWF-CONGO

Référence : WWF-IPG-RoC

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Assistant Chargé des Peuples Autochtones et du Genre (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales fonctions : Les fonctions de l'assistant(e) au Chef de projet GBF-CLC, chargé(e) des Peuples Autochtones et du Genre sont principalement, d'appuyer le Chef de projet GBF-CLC et de s'assurer du respect des droits des Peuples Autochtones, des autres groupes vulnérables et du genre dans la mise en œuvre des projets de conservation dans les paysages ETIC et NPNP.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures : 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.



ASSISTANT EN COMMUNICATION (H/F), WWF-CONGO

Référence : WWF-AC 1-RoC

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Assistant en Communication (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales fonctions : L'assistant.e en communication assurera la mise en œuvre opérationnelle du plan de communication stratégique du projet, contribuant à une meilleure visibilité et l'atteinte des objectifs en matière d'influence politique et d'engagement du projet auprès des communautés ciblées. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet GBF-CLC et le Chargé de la communication du programme WWF en République du Congo.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures : 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.



CHARGE DE LA RECHERCHE ET DU SUIVI DE LA BIODIVERSITE, (H/F), WWF-CONGO

Référence : WWF-BRO-RoC

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Chargé de la recherche et du suivi de la biodiversité (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Ouessou (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales responsabilités : Sous la supervision du Directeur de la Conservation du WWF Congo, le/la Chargé.e de Recherche et de Suivi de la Biodiversité du Congo soutiendra les efforts de suivi de la biodiversité et de la pression humaine à ETIC et NPNP (TRIDOM Congo). Il/elle s'assurera que le développement stratégique et la mise en œuvre de la recherche, du biomonitoring et du travail sur le conflit Homme-Faune dans le nord du Congo sont alignés sur les plans stratégiques du parc national de Ntokou-Pikounda et du programme ETIC. En outre, il/elle dirigera et supervisera les activités de terrain en étroite collaboration avec les chefs d'équipe et les assistants de biosurveillance. Il/elle dirigera la compilation, l'analyse et le rapportage des données relatives à la biodiversité et au suivi de la pression humaine, et assurera la consolidation et l'archivage de ces données et résultats.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org
Date limite de soumission des candidatures : 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.



CHAUFFEUR MECANICIEN, WWF-CONGO

Référence : WWF-DM2-RoC

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un chauffeur-mécanicien dynamique et engagé, qui sera basé à Ouessou-Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Missions principales : Sous la supervision du Chef de projet GBF-CLC, le Chauffeur-Mécanicien est responsable de la conduite, l'entretien, la maintenance préventive et corrective du véhicule, de la Gestion des documents de bord, de la logistique et sécurité conformément aux procédures, politiques du WWF et des exigences des bailleurs de fonds. Il accompagne la mise en œuvre du projet PPB du bureau WWF-Congo.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures : 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

ONU

Macky Sall envisagerait le secrétariat général

Loin de la scène nationale, l'ancien président du Sénégal se concentre désormais sur ses ambitions internationales à travers son cabinet de conseil, Semmo Holding. Au-delà du simple rôle de consultant, on apprend une possible aspiration à un poste d'envergure mondiale : le secrétariat général de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Plusieurs observateurs voient dans les récents déplacements et rencontres de Macky Sall une stratégie soigneusement élaborée. Jouissant d'une réputation d'homme de consensus sur la scène africaine, l'ex-président sénégalais pourrait capitaliser sur son expérience à la tête de l'Union africaine et son bilan en matière de diplomatie multilatérale. Son passage marqué par des initiatives sur la sécurité, l'environnement et la coopération internationale plaide en faveur d'un profil capable d'attirer les soutiens nécessaires. Le poste de secrétaire général de l'ONU est traditionnellement attribué à des figures discrètes, issues de régions du monde sous-représentées à la tête de l'organisation. Après l'actuel mandat du Portugais António Guterres, un changement de région géopolitique pourrait jouer en faveur d'un candidat africain. Macky Sall, fort de ses réseaux au sein des organisations internationales et de son expérience en médiation, pourrait incarner cette alternative. Mais, une telle ambition nécessiterait un soutien diplomatique solide, notamment de la part des grandes puissances et du Conseil de sécurité de l'ONU. Pour l'instant, l'intéressé garde le silence sur la question. Ce qui est sûr, il n'est pas prêt à disparaître de la scène internationale.

Noël Ndong



GÉNOCIDE AU RWANDA

La demande de mise en examen d'Agathe Habyarimana à Paris reportée

La Cour d'appel de Paris a examiné à huis clos, le 19 mars, le recours déposé par le parquet national antiterroriste français contre la veuve de l'ancien président du rwandais, Juvénal Habyarimana.

Le document porte sur le rôle présumé de l'ancienne première dame dans le génocide des Tutsis de 1994. Agathe Habyarimana, 82 ans, pourrait être inculpée pour « association de malfaiteurs en vue de commettre le génocide et des crimes contre l'humanité » par la justice française qui a ouvert une enquête contre elle depuis 2008 pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité. L'audience a été renvoyée au 21 mai. Les enquêteurs mettent en avant le rôle qu'elle aurait joué au sein de l'Akazu, un groupe proche du pouvoir hutu accusé d'avoir planifié le génocide.

La défense parle d'un « coup de poker », à quelques semaines de la date anniversaire du génocide des Tutsis et des Hutus modérés au Rwanda en 1994. Environ 800 000 personnes avaient été tuées. La mort du mari d'Agathe, le président rwandais Juvénal Habyarimana, dans l'attentat contre l'avion qui le ramenait le 6 avril 1994 à Kigali, la capitale rwandaise, avait servi de signal déclencheur du génocide contre la minorité tutsie.

Installée en France, la veuve du président est visée depuis 2007 par une plainte, qui avait donné lieu à l'ouverture d'une instruction judiciaire un an plus tard, l'accusant principalement d'avoir incité au génocide, avant la mort de son mari et les jours qui ont directement suivi. Mais à la suite d'une longue enquête, les juges s'orientaient vers un non-lieu. Jusqu'à ce rebondissement surprise: des recours, dont on ne connaît pas le détail, ont été déposés en septembre 2024 par le Parquet national antiterroriste. Ils devaient être étudiés le 19 mars avec, une possible mise en examen d'Agathe Habyarimana.

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo exclu de la présidentielle

La Commission électorale indépendante (CEI) a dévoilé, le 17 mars, la liste électorale provisoire en vue du scrutin d'octobre 2025. Parmi les absents notables figurent Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, tous exclus en raison de condamnations judiciaires.



Laurent Gbagbo

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé avaient été condamnés en 2018 à vingt ans de prison dans le cadre de l'affaire du braquage de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, survenue lors de la crise post-électorale 2010-2011, alors même qu'ils avaient été acquittés de tous les crimes par la Cour pénale internationale en 2021.

Malgré la grâce présidentielle accordée par Alassane Ouattara à l'ancien chef d'Etat en 2022, cette mesure n'a pas suffi à rétablir ses droits civiques.

Une situation que son parti, le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), qualifie d'injustice.

Le PPA-CI a immédiatement réagi en dénonçant une « manœuvre politique visant à écarter un adversaire de poids ». Sébastien Dano Djédjé, président exécutif du PPA-CI, a exigé la réintégration de Gbagbo sur la liste électorale, estimant que cette exclusion était une « atteinte à la démocratie et à la réconciliation nationale ».

De son côté, Charles Blé Goudé,

qui n'a jamais été amnistié, a exprimé sa frustration lors d'une conférence de presse, affirmant que cette décision reflète une volonté du pouvoir en place de « bâillonner l'opposition » en écartant des leaders capables de mobiliser une large base électorale. Son parti, le Mouvement des générations capables, de même que plusieurs partis de l'opposition s'étaient réunis la semaine dernière pour former la Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire. Ils soutiennent la demande de réinscription de Charles Blé Goudé sur la liste électorale, en plus de réclamer une nouvelle opération de révision de cette liste avant le scrutin.

A quelques mois du scrutin présidentiel, cette exclusion pourrait raviver les tensions politiques dans un pays encore marqué par les crises électorales passées. Si la CEI affirme appliquer strictement la loi en matière de droit électoral, la contestation de cette décision pourrait ramener des troubles sociaux et une montée des conflits entre le pouvoir et l'opposition.

Rappelons que les candidats exclus ont tous quinze jours pour faire appel.

Yvette Reine Boro
et Jean Pascal Mongo-Slyhm



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



MÉDIAS

Des femmes échangent avec les diplomates de France et de l'UE

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, en collaboration avec sa consœur de l'Union européenne (UE), Anne Marchal, a organisé le 18 mars à Brazzaville une rencontre d'échange avec les femmes journalistes issues de différents organes de presse publics et privés.

Réunies autour des ambassadrices de France et de l'UE accréditées au Congo, dans le cadre de la célébration du mois de mars dit « mois de la femme », les femmes journalistes se sont exprimées sur le parcours et les défis rencontrés, contribuant ainsi à enrichir les débats sur des questions relatives à l'exercice du métier et aux conditions de travail au prisme du genre. « Les femmes journalistes jouent un rôle essentiel dans la production de l'information, la sensibilisation du public et la transformation des médias. Cependant, elles font face à de nombreux défis qui entravent leur progression et limitent leur impact. Si les rédactions comptent de plus en plus de femmes, leur accès aux postes de responsabilité reste limité, et elles subissent des discriminations systématiques, des pressions sociales et dans certains cas des menaces directes », a expliqué une journaliste de la presse audiovisuelle.



L'entretien avec les diplomates de France et de l'UE accréditées au Congo/Adiac

Les femmes journalistes ont fait observer que depuis la publication de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il a été constaté que la quête d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans les médias reste un

enjeu majeur. « Les femmes sont moins visibles, sous-représentées et victimes d'inégalités dans les entreprises de presse », ont-elles dit. Un autre phénomène évoqué, le plafond de verre, c'est-à-dire les obstacles invisibles mais bien réels

qui limitent l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité ou à des niveaux d'influence équivalents à leur compétence. « Malgré des avancées, ces barrières persistent », ont-elles relevé.

Face à ces difficultés, les femmes

ont évoqué plusieurs initiatives visant à améliorer leur représentation dans les médias. Elles ont insisté sur l'importance de mettre en avant leurs contributions sans tomber dans des stéréotypes.

Pour les femmes qui souhaitent embrasser une carrière dans le journalisme, les conseils des professionnelles ont été unanimes : persévérance, passion et professionnalisme. Autres qualités indispensables, s'imposer dans le travail, se cultiver et apprendre au quotidien, la disponibilité malgré les contraintes familiales, etc.

« J'ai été très ravie de participer à ces échanges. C'était une sorte d'énergie et de complémentarité et surtout l'opportunité pour moi de rencontrer les grandes dames de la presse au Congo. J'ai apprécié la qualité des échanges, et écouté le parcours de certaines femmes journalistes », a déclaré l'ambassadrice de l'UE, Anne Marchal.

Yvette Reine Boro

Communiqué de presse de la Fondation AVSI en République du Congo

L'égalité des genres et la lutte contre la violence basée sur le genre en République du Congo.

La Fondation AVSI, l'Institut Européen de Coopération et Développement (IECD), l'association Congo Entreprise Développement (CGED) et l'association AMACO dans le cadre du projet " BETO TUNGA BUMOSSSI - Construisons l'égalité " réaffirment leur engagement envers l'égalité des genres et la lutte contre la violence faite aux femmes. En dépit des efforts déployés pour promouvoir les droits des femmes, les violences domestiques, sexuelles et psychologiques demeurent des défis majeurs dans le pays.

Le projet est financé par l'Union Européenne sur la période 2024-2028 et a pour objectifs de renforcer les capacités et l'autonomisation des O.S.C., de sensibiliser 50 000 personnes sur les droits humains et l'égalité des genres, et de former 300 membres d'OSC dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari et Bouenza.

Parmi les priorités du projet figurent le soutien au développement socio-économique inclusif, l'amélioration de la participation des femmes dans la vie publique, et la promotion de l'égalité des genres en tant que valeurs fondamentales. "La protection des femmes et la promotion de l'égalité des genres doivent être considérées comme des priorités absolues tant pour l'État que pour les organisations de la société civile." " La participation à la marche du 8 mars est très importante pour nous. L'individu qui se mobilise veut être le moteur de son propre changement et de celui de sa communauté » déclare Beatrice Farina, Représentante de la Fondation AVSI en République du Congo.

Depuis 2011 dans le pays, la Fondation AVSI soutient les personnes les plus vulnérables en collaborant avec des associations locales pour des projets d'éducation, de lutte contre les violences faites aux femmes, de protection des droits de l'enfant et d'agriculture.



Vous voulez en savoir davantage, merci de nous contacter au 06.514.48. 61 ou à l'adresse suivante
E-mail : pointe-noire@avsi.org



People for development

GUERRE EN RDC

Dieumerci Dimonekene appelle à l'adhésion des jeunes dans l'armée

L'enrôlement des jeunes dans l'armée et leur intégration dans un gouvernement d'union nationale dans ce contexte de guerre, c'est le narratif de Dieumerci Dimonekene, un jeune leader politique de la Tshangu qui a fourbi ses armes dans la diaspora.

La République démocratique du Congo (RDC) connaît une crise aiguë dans sa partie Est avec l'occupation rwandaise sous couvert de ses supplétifs de l'AFC/M23. Plusieurs leaders politiques sont debout, appelant les jeunes à s'enrôler massivement dans l'armée afin d'être formés dans le but de défendre l'intégrité nationale dangereusement menacée. D'autres voix s'élèvent de plus en plus pour la formation d'un gouvernement d'union nationale adapté au contexte actuel de la guerre. En soutien au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Dieumerci Dimonekene Nzuzi fait sien ce narratif, encourageant les jeunes à adhérer massivement au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo dans le but de défendre l'intégrité territoriale du pays. Ce jeune leader politique engagé de la diaspora séjourne depuis quelques mois à Kinshasa pour soutenir ses idées politiques, surtout l'incorporation des jeunes dans les institutions du pays. « Jeunes, nous saluons la volonté manifeste du chef de l'Etat d'unir les Congolais contre l'agression rwandaise et de renforcer l'unité nationale. Prêts à répondre à cet appel, nous nous

engageons pour le bien de notre population. Et nous pensons que le renouvellement de la classe politique passe par un gouvernement d'union nationale solide, misant sur un ancrage populaire fort », déclare Dieumerci Dimonekene, leader de la jeunesse de Tshangu, dans la partie Est de la ville province de Kinshasa.

Et de souligner : « Ce sont des jeunes qui se battent et versent leur sang dans l'Est dans cette guerre qui nous est imposée injustement par le Rwanda via ses supplétifs du M23. Les jeunes ont besoin de se mettre debout, de se battre en faveur du pays, de faire partie des sphères de prise de décisions, et ainsi apporter leur ferveur. Plusieurs jeunes font partie des corps militaires dans beaucoup d'autres pays en Europe, aux Etats-Unis, etc., et ils peuvent bien être mis à contribution pour le pays ».

Aussi suggère-t-il vivement la constitution d'un gouvernement d'union nationale, composé des leaders à l'état d'esprit combatif comme Jean-Pierre Bemba, Willy Mishiki, Bitakwira, Gabriel Mokia, Jean-Pierre Lihau, Constant Mutamba, associés à des jeunes dynamiques. Ce gouvernement devra œuvrer à



Dieumerci Dimonekene Nzuzi/Adiac

mettre fin à la guerre et poursuivre le développement du pays en améliorant les conditions de vie de la population.

Parcours politique

C'est depuis 2001 que Dieumerci Dimonekene est actif

dans le domaine politique, surtout en France où il est chef d'entreprise et dirige un cabinet conseil. Il a été président des jeunes de l'association La citoyenneté en France, membre actif de l'équipe dirigeante de l'UMP, parti po-

litique français de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, membre du Parti radical de Jean Louis Borloo. En 2017, il a été membre actif de la 3e circonscription Sud Seine-et-Marne de l'UDI de Valérie Pécresse en France. Mais en 2019, il a effectué un retour en RDC pour soutenir le chef de l'Etat Félix Tshisekedi qui venait de remporter la présidentielle de 2018, avant d'être, en 2020, dans la peau de directeur de campagne électorale de l'ancien ministre des Outremer, Yves Jégo, en France. En 2022, il a mené une mission diplomatique en France auprès d'Emmanuel Macron pour dénoncer l'agression rwandaise en RDC.

Président de l'association à but non lucratif Don de la maman congolaise à Tshangu dont il est natif, Dieumerci Dimonekene s'est présenté aux législatives nationales de 2023. Candidat malheureux, il est actuellement président interfédéral de l'Union nationale des nationalistes pour la ville province de Kinshasa. Malgré son engagement politique et son influence, il n'a pas encore été positionné dans la mouvance présidentielle en RDC et continue malgré tout son combat pour la jeunesse du pays.

Martin Enyimo

EPIDÉMIE DE MPOX

Plus de 200 cas suspects au Tanganyika

Des sources sanitaires citées par l'Agence congolaise de presse révèlent que depuis le début de l'année, la province de Tanganyika, dans le territoire de Moba, zone de santé du même nom, a un total de 242 cas suspects de mpox.

Selon le médecin chef de la zone de santé de Moba, le Dr Barouine Momat, « aucun de ces cas suspects n'a pour l'instant été confirmé ». Contrairement à l'année dernière, la province a notifié beaucoup de cas en 2025. « Une situation qui contraste avec l'année précédente, où la zone avait enregistré 57 cas suspects, dont 4 confirmés », a-t-il fait constater.

Soucieux de réduire la propagation de l'épidémie, le Dr Momat sollicite l'implication de la population dans sa riposte en observant de mesures préventives. En sus, il a assuré la population de l'engagement des autorités sanitaires d'intensifier des efforts d'information et de sensibilisation auprès de la communauté. Aussi a-t-il ajouté que des campagnes éducatives seront mises en place afin d'informer les citoyens sur les signes et symptômes de l'épidémie de mpox, ainsi que sur les mesures à prendre pour se protéger.

En ce qui concerne les données épidémiologiques de la semaine 8 allant du 17 au 23 février, et le cumul des semaines 1 à 8 de l'année, 1 918 cas suspects ont été recensés pour un total de 81 497 cas, avec 44 décès suspects, pour un total cumulé de 1 593, et un taux de létalité de 2,29 % et 1,95 %.

Blandine Lusimana

CENTRE GEORGES-POMPIDOU À PARIS

Hommage aux artistes d'ascendance africaine

« Paris Noir », une exposition organisée au Centre Georges-Pompidou, est une rétrospective qui explore la présence d'artistes d'ascendance africaine et leur influence dans la capitale française entre les années 1950 et 2000.

L'exposition réunit 300 œuvres de 150 artistes majeurs pour démontrer l'impact des créateurs africains sur l'art moderne et postmoderne. La commissaire de l'exposition, Alicia Knock, explique : « Paris Noir est une exposition collective très ambitieuse, qui présente 150 artistes des Caraïbes, d'Afrique et des États-Unis. Elle suit l'incroyable épopée de la décolonisation à Paris et montre Paris comme un laboratoire du panafricanisme, un atelier anticolonial. C'est un voyage à travers 50 ans d'histoire décoloniale à Paris, où l'on découvre comment tous ces artistes ont contribué à réécrire l'histoire du modernisme et du postmodernisme, comment ils ont créé de l'art abstrait, ou du surréalisme ».

On apprend que Paris a été un point de convergence pour les artistes, musiciens et intellectuels afro-américains qui fuyaient la ségrégation raciale. Ces figures ont uni leurs voix à celles des artistes africains et caribéens pour mener la lutte pour les droits civiques et la justice raciale. La commissaire adjointe de l'exposition, Éva Barois De Caemel, revient sur la dimension collective de cette expérience : « Il y a des Afro-Américains, des Caribéens, des Africains, des Afro-descendants. Il s'agit de les réunir autour de l'idée d'un Paris noir. L'accent n'est pas mis sur la géographie ou sur une essentialisation, ce n'est pas une question de race. Il s'agit plutôt d'une conscience noire, d'une expérience partagée qui est in-

carnée dans l'exposition par le cercle qui se trouve au cœur de l'exposition ».

Elle conclut : « Ici, vous pouvez ressentir ce qu'est la conscience noire, et c'est une expérience partagée fondée sur l'expérience de l'esclavage et sur l'expérience du racisme qui est commune à la plupart des artistes de l'exposition ». Longtemps ignorés par les musées français, les arts visuels noirs ont pourtant trouvé leur place sur la scène internationale. Le Centre Pompidou a déjà acquis une quarantaine d'œuvres parmi celles exposées. Paris noir se tiendra jusqu'au 30 juin, c'est l'une des dernières expositions du musée avant sa fermeture pour cinq ans de rénovation.

Noël Ndong

FÉLIX TSHISEKEDI AU QUOTIDIEN « LE FIGARO »

« Le M23 est hostile à la paix »

Au cours d'une interview accordée au quotidien français Le Figaro et publiée le 19 mars, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, est revenu sur le contexte de la réunion trilatérale l'ayant mis autour d'une table avec son homologue rwandais, Paul Kagamé, en présence de l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad al-Thani.

La rencontre, a-t-il indiqué, procède d'un travail préparatoire réalisé depuis mi-février par les émissaires qatariens en marge de la conférence de Munich sur la sécurité. Il a nuancé que cette initiative n'entrave en aucun cas les autres processus de paix en cours dans la région pour lesquels il accorde un intérêt particulier. Le chef de l'Etat congolais reste convaincu que la solution définitive à la crise de l'Est passera inévitablement par les processus de Luanda et de Nairobi initiés par l'Union africaine ainsi que par les organisations régionales soutenues par les Nations unies.

Dans la même temps, Félix Tshisekedi exhorte à l'application de la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci contraint le Rwanda à stopper tout soutien au groupe terroriste M23 et à retirer ses forces de défense présentes en RDC en violation des principes de respect de l'intégrité territoriale d'un État voisin. Évoquant l'échec des négociations directes entre la RDC et les terroristes du M23, le président de la République s'est vu reconforté dans sa posture de considérer ce mouvement armé comme une coquille vide. Selon lui, une démarche tendant à né-

gocier avec ces pantins (terme qu'il affectionne pour désigner les cadres du M23) n'aurait nullement apporté des solutions durables et définitives au conflit.

Au-delà des sanctions européennes

Quant aux sanctions individuelles de l'Union européenne prises à l'encontre de quelques autorités politico-militaires rwandaises, Félix Tshisekedi pense que c'est une manière pour la communauté internationale de s'amender pour avoir fermé les yeux depuis longtemps sur les crimes commis en RDC. Le rapport Mapping et la suite qui lui est réservée étale le niveau de complicité dont bénéficiait le pouvoir de Kigali de sa part.

S'agissant du partenariat stratégique en gestation avec Washington, Félix Tshisekedi a indiqué que les discussions sont en cours en vue de la signature d'un deal gagnant-gagnant sur les mines à l'instar de celui signé avec la Chine. « Comment peut-on accepter que certains achètent les matières stratégiques que le Rwanda vient piller chez nous, au prix du sang ? », s'est-il interrogé. « Nous avons commencé à discuter de partenariats stratégiques avec les États-Unis dès mon arrivée au pouvoir, en 2019, lors du pre-



Le président Félix Tshisekedi

mier mandat de Trump, mais la crise sanitaire a interrompu les discussions», a-t-il indiqué se félicitant de la poursuite des discussions.

Le président de la RDC entend aussi apporter des réformes profondes dans l'armée en vue de faire de celle-ci un facteur important de la

sécurité, capable de barrer la route à toute idée de balkanisation du pays. C'est sous cette vision de leadership qu'il a amélioré la solde des policiers et militaires, et particulièrement ceux au front dont la solde est passée à 500 dollars américains. Félix Tshisekedi a, par ailleurs, battu en brèche le sempiternel prétexte

des FDLR qu'utilise le Rwanda pour justifier les incursions récurrentes de son armée en RDC. Cette force n'est plus qu'un résidu et ne compte désormais pas plus de 750 activistes et très peu d'anciens génocidaires, a-t-il fait savoir.

Sylvain Andema

NOUVELLES TENDANCES

Zik Seigne et Lil Soso cassent le code musical

Une musique non alignée difficile à catégoriser. Un genre hybride qui n'est ni le ndombolo ni la rumba, ni le folk congolais, encore moins le jazz ou le hip-hop. Des mélodies simplement atypiques puisque ne se conformant à aucune tendance musicale. Et pourtant, cette musique est là présente avec ses inconditionnels qui se comptent par milliers à Kinshasa et ailleurs.

Les précurseurs des nouvelles sonorités insipides et malveillantes sont connus. Leurs noms : DJ Momboshi, Zik Seigne, Lil Soso et tant d'autres. De leurs textes émergent des paroles provocatrices engluées dans des rythmes endiablés prônant la licence sexuelle. Pour peu qu'ils grattent la guitare, la basse ou manient les percussions, plusieurs jeunes désœuvrés kinoïses sautent sur le premier studio de fortune du coin pour enregistrer. Ils se soucient très peu de la qualité du produit à soumettre à la critique. L'essentiel est qu'il soit consommé, à n'importe quel prix.

Zik Seigne est un pur produit issu de la bouillabaisse kinoïse. Avec son physique frêle mis en relief

par une physionomie quasi efféminée digne de la communauté LGBT, ce garçon est actuellement sous les feux des projecteurs. Son air délaissé exacerbé par une naïveté déconcertante en fait paradoxalement une star de la chanson. Kinshasa ne fait plus le tri de ses stars. Il suffit de heurter les consciences, d'avoir le verbe haut en bravant le code moral pour être admis au cercle.

DJ Momboshi, encore une autre tête de mule sortie de nulle part, est un des pionniers de cette nouvelle vague musicale qui casse les codes et les fondamentaux de la musique. Avec son fameux « Libulu », la chanson controversée dont le contenu lui a valu la tôle, il est parvenu à mettre le

tout Kin sens dessous dessus. Les sonorités que dégage cette chanson à la limite obscène emportent, encore aujourd'hui, une certaine jeunesse kinoïse dans les travers d'une euphorie souvent incontrôlée. Les motocyclistes en ont fait leur tasse de thé. Les tenanciers des bars aussi n'étaient pas en reste. Sans parler de tous ces troubadours qui squattent les carrefours de Kinshasa. Tous étaient, comme qui dirait, en mode « Libulu ». Interpellé par les instances judiciaires au nom de la sauvegarde de la morale publique, DJ Momboshi s'en est tiré à bon compte. Son colistier dans cette entreprise de dépravation, Zik Seigne, arpente également cette voie sinueuse de la justice.

Pour les mêmes raisons. « Misu likolo na cadre ya sentiment », c'est sa trouvaille. Un freestyle viral, ou mieux, un véritable mixtape d'une génération perdue, inconsciente et écervelée. Les challengers sur la toile en ont fait un sacré buzz.

Apologie du sexe...

Comme si cela ne suffisait pas, un autre larron en foire est venu s'ajouter sur la liste. Son nom: Lil Soso. Sa musique est incompréhensible, indéchiffrable voire énigmatique. Le chanteur mime les craquettes du coq sur un tissu musical assez singulier, ne faisant passer aucun message. Un rap d'un type particulier assez proche de son compère du Congo

Brazzaville, MC Baba. Favorisés par l'émergence de l'afrobeat et par les facilités techniques qu'elle offre dans le processus de la création musicale, ces artistes de la nouvelle vague en ont trouvé une parade pour dissimuler leur déficit d'imagination. Pas question de copier ce qu'ils ont coutume d'écouter. Ils veulent sortir des sentiers battus et inventer de nouveaux rythmes. Le sexe est leur principale source d'inspiration. Malheureusement pour eux, ils ne donnent plus le sens éducatif dans l'écriture. Toute la trame de leur contenu fait l'apologie du sexe. Le temps de recadrage a sonné pour l'avenir de la postérité.

S.A.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

**Avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement
d'une firme pour concevoir, développer et mettre en œuvre au profit du ProClimat, un Système Communautaire d'Alerte
et de Réponse Précoce (SCARP) axé sur les communautés et acteurs locaux dans les zones cibles du projet.**

Référence et date de publication : Les Dépêches de Brazzaville N°4964 - jeudi 6 mars 2025.

Le présent rectificatif s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation sus cité.

Le rectificatif porte sur :

Les délais de soumission des dossiers : date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au 21 mars 2025 à 14h30 est reportée au 3 avril 2025 à 14h30.

Les autres informations de l'avis à manifestation d'intérêt initial restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2025

Le Coordonnateur

PROCOB



PROCOB SA PROCÉDERA À U, E VENTE AUX ENCHÈRES DE DIVERS LOTS DE MATÉRIELS DE CHANTIER ET DE PIÈCES DÉTACHÉES ÉLECTRIQUES AINSI QUE DES MATÉRIELS D'OUTILLAGES.

Il sera procédé une vente ouverte de lots de matériels de chantier, d'outillage industriel et de pièces détachées pour électricité industrielle.

À TITRE D'EXEMPLE :

- * 1 engo, BOB CAT ;
- * 1 grue mobile LOCATYELI ;
- * 1 grue toure avec contre poids ;
- * 1 remorque benne 24m³
- * materiel et outillage de chantier.

ADRESSE : Avenue de la Corniche. Quartier 22 MBAMA Bacongo (derrière la Case de Gaule).
Téléphone : 05 521 43 47 / 05 349 99 78 / 06 430 49 49

CONDITION DE VENTE

Les marchandises sont adjugées mibres de tous droits et taxes au plus offrart et ne sont remises que contre paiement en espèces ou chèques certifié.

Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.

Les marchandises sont à enlever dans les 48h qui suivent l'adjudication.

Les marchandises sont vendues dans l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de la société PROCOB SA, aucunes réclamations ne pouvant être admises.

La Direction Générale de PROCOB SA



Etude de Maître Juvénal TSANGOU
Notaire

Sise à Pointe-Noire, 47, Avenue du 15 août 1963,
Immeuble M.C.O, 1^{er} étage, entre la Pharmacie FORUM SANTE
Et l'Agence UBA Grand Marché,
Téléphones : 06 658 37 53 / 05 336 22 06 ;
E-mail : juvetsangou@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique portant STATUTS reçu par Maître Juvénal TSANGOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 23 juillet 2024, enregistré à Pointe-Noire EDT Mpaka, le 26 juillet 2024, sous Folio 139/02, numéro 529, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : La dénomination sociale de la société est : CONNX INTEGRAL.

FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : Un Million (1 000 000) de F.CFA, divisé en cent (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F.CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées ;

SIEGE SOCIAL : Pointe-Noire, Ngoyo, dans l'enceinte de Jacques Hôtel, en face de Ngoma Koumanga, téléphone : 06 916 97 07.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet :

- Commerce de gros non spécialisé.

DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

GERANCE : La Société est administrée et gérée par Monsieur NGOUAKELE NGOUAMA Dieudonné, l'associé unique, pour une durée indéterminée.

RCCM : La société CONNX INTEGRAL SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 septembre 2024, sous le numéro CG-PNR-01-2024-B13-00187.

Pour insertion



CINÉMA

Les coulisses de la célébrité avec Samira Léonie Ngakosso

Finaliste de la deuxième saison de Bachelor Afrique, Samira Léonie Ngakosso s'est imposée comme l'une des personnalités les plus suivies d'Afrique. Aujourd'hui ambassadrice de plusieurs marques et créatrice de contenu sur les réseaux sociaux, la jeune Congolaise se lance désormais dans le cinéma. De passage sur Adiac TV, elle s'est confiée sur son parcours, son ascension et les réalités de la célébrité.

Depuis son plus jeune âge, Samira nourrissait l'ambition de devenir célèbre, bien que n'ayant aucun modèle dans son entourage familial. Dernière d'une fratrie de 32 enfants, elle a très vite compris l'importance de s'imposer pour exister. Fille d'un comptable et d'une secrétaire d'administration, elle a grandi dans un cadre familial marqué par l'amour et l'harmonie, malgré la polygamie. C'est au Ghana, où elle poursuit ses études, que son destin commence à se dessiner. Un premier voyage à Abidjan lui fait découvrir un univers où le mannequinat est une véritable industrie. Passionnée par les shootings photo, elle réalise que cette activité peut devenir un métier à part entière. Diplôme en poche, elle quitte alors le Ghana pour la Côte d'Ivoire, avec l'espoir de vivre de sa passion. « À mon arrivée à Abidjan, ma carrière de modèle photo a rapidement décollé. Il m'arrivait d'avoir trois collaborations par semaine, ce qui me permettait de subvenir à mes besoins et de vivre pleinement de ce métier que j'adore », confie-t-elle.

De l'ombre à la lumière ...

Grâce à son charisme et son professionnalisme, Samira devient rapidement une figure incontournable des clips d'artistes renommés tels que Didi B, Himra, Tayc, Ariel Sheney et Sidiki Diabaté. Cependant, elle est consciente que pour se hisser au sommet, la visibilité est essentielle. C'est ainsi qu'elle décide de participer à Bachelor Afrique, une émission de télé-réalité produite par Canal+ Afrique.

Déterminée, elle se distingue tout au long de l'aventure, captivant les téléspectateurs par son aisance, son charisme et son audace. Son parcours l'amène jusqu'à la finale, la propulsant ainsi sous le feu des projecteurs. « Dès le début des tournages, j'avais dit à Zeinab qu'on irait en finale toutes les deux », raconte-t-elle avec assurance. Et même si elle ne remporte pas l'émission, elle en sort gagnante sur un autre plan : elle devient l'une des personnalités les plus influentes du Congo.

Une influence qui porte ses fruits...

Consciente du potentiel inexploité dans son pays natal, Samira décide de capitaliser sur sa noto-



Samira Léonie Ngakosso était l'invitée de Womanity/DR

riété. Très vite, elle devient ambassadrice de marques telles que Taptap Send et Skin Technology by Latania, tout en multipliant les collaborations avec diverses entreprises.

Désormais, elle doit produire du contenu de manière régulière pour promouvoir ces marques,

à l'image des influenceurs qui, à l'ère du numérique, monétisent leur popularité.

« J'ai plusieurs projets en cours, mais celui qui me tient le plus à cœur, c'est la réalisation d'une série télévisée. J'y travaille depuis un certain temps, et bientôt, vous découvrirez cette œuvre.

J'ai hâte de débiter enfin ma carrière d'actrice », annonce-t-elle avec enthousiasme.

Les revers de la célébrité...

Si la notoriété apporte son lot d'opportunités, elle expose aussi à des aspects plus sombres. Samira en fait l'amère expérience, notamment à travers le harcèlement en ligne et les critiques incessantes. « Le plus difficile, c'est lorsque les gens inventent des histoires sur toi, essayant de te faire passer pour quelqu'un que tu n'es pas. C'est dur à vivre. Sans oublier les propositions indécentes, les insultes et les critiques acerbes. L'exposition médiatique devient parfois incontrôlable. Mais avec le temps, on apprend à s'y habituer », confie-t-elle.

Malgré ces défis, Samira Léonie Ngakosso poursuit son ascension avec détermination, bien décidée à marquer l'industrie du divertissement africain. Avec plus de 785 000 abonnés sur les réseaux sociaux, elle s'impose comme une véritable icône de sa génération.

Un reportage à retrouver sur : www.adiac.tv

Mildred Moukenga



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Les Lettres
Manguières

L'improbable
destin de
Lundala

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LÉANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

EDITIONS
MANGUIERS

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le clivage Nord/Sud au Congo-Brazzaville
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo

Discours et activités menées
(2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire
chez les Ambosí

Préface de
Py Théophile OBENGA

Collection jongue et
introduction ADISSA

Sarah,
ma belle-cousine

Henni Njumbo

L'ÉWISH

1^{re} ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïtoute SALL

L'Harmattan

Guy MENGA

La marmite
de Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de
L'oracle

Théâtre

EDITIONS
MANGUIERS

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX

Date de publication : 21 mars 2025

Pays : **République du CONGO**

Agence d'exécution :

Délégation Générale des Grands Travaux / Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral

Nom du Projet : Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA

Numéro du don : **5150155003351**

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : **Audit comptable et financier du projet de la route Yié-Maloukou, pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et clôture du projet**

Méthode de sélection : Sélection au moindre coût (SMC)

Date de publication de l'AMI : **12 décembre 2023**

Date de publication de la DDP : **25 octobre 2024**

Date d'ouverture des propositions techniques : 20 novembre 2024

Date d'ouverture des propositions financières : 23 janvier 2025

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 04 mars 2025

Nom de l'attributaire du Contrat : **KPMG Congo**

Nationalité : Malienne

Adresse : **4ème Etage Immeuble Monte Cristo Croisement Avenue Orsy et Blvd Denis Sassou Nguesso Centre-Ville Brazzaville**

Tel : 22 281 56 84 ; E-mail : cg-contact@kpmg.cg

Montant du Contrat : 13 500 000 XAF

Date de démarrage du Contrat : 15 avril 2025

Durée d'exécution du Contrat : 1 mois

Synthèse de l'objet du Contrat : Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes :

-le contrôle des comptes ;

-l'examen du compte spécial ;

NOTE D'INFORMATION

-l'examen technique ;

-la production du rapport d'audit.

Nombre total de soumissionnaires : Deux (02)

Pour chaque soumissionnaire :

Nom : KPMG CONGO

Nationalité : Congolaise

Adresse : 4ème Etage Immeuble Monte Cristo Croisement Avenue Orsy et Blvd

Denis Sassou Nguesso Centre-Ville Brazzaville

Tel : 22 281 56 84 ; E-mail : cg-contact@kpmg.cg

Notes techniques : 89,58/100

Prix évalués : 13 500 000 XAF

Notes finales : Non applicable

Classement : 1er

Nom : **Groupement EXACO & AMIC / BAC**

Nationalité : Ivoirienne

Adresse : Boulevard Valérie Giscard d'Estaing, Immeuble Luxury Cars, 3ème étage, 18 BP 586 Abidjan 18, Côte-d'Ivoire,

Tél : (+225) 09 61 85 85 ;

E-mail : **mohamed.ghazal@bac.ci**

Notes techniques : 83,46/100

Prix évalués : 19 678 710 XAF

Notes finales : Sans objet

Classement : 2ème

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Signé

BATOUNGUIDIO

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX

Date de publication : 21 mars 2025

Pays : **République du CONGO**

Agence d'exécution :

Délégation Générale des Grands Travaux / Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral

Nom du Projet : Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville - Yaoundé, Phase 2

Numéro de Prêt : **2000130014482**

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : Audit comptable et financier, du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et la clôture du projet

Méthode de sélection : **Sélection au moindre coût (SMC)**

Date de publication de l'AMI : 06 mai 2024

Date de publication de la DDP : 21 juin 2024

Date d'ouverture des propositions techniques : 15 juillet 2024

Date d'ouverture des propositions financières : 25 octobre 2024

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 26 février 2025

Nom de l'attributaire du Contrat : Afrique Audit & Conseil (AAC)

Nationalité : Malienne

Adresse : Lafiabougou ACI, près du siège du Journal Indépendant ; Route de Sébénikoro - Bamako, Mali BP.3026

Tél : (+223) 76 05 70 70 / 20 29 07 43,

E-mail : sec@afriqueauditconseil.com

Montant du Contrat : 13 800 000 XAF

Date de démarrage du Contrat : 10 avril 2025

Durée d'exécution du Contrat : 1 mois

Synthèse de l'objet du Contrat : Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes :

-le contrôle des comptes ;

-l'examen du compte spécial ;

-l'examen technique ;

-la production du rapport d'audit.

Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04)

Pour chaque soumissionnaire :

Nom : Afrique Audit & Conseil (AAC)

Nationalité : Malienne

Adresse : Lafiabougou ACI, près du siège du Journal Indépendant ; Route de Sébénikoro - Bamako, Mali BP.3026

Tél : (+223) 76 05 70 70 / 20 29 07 43,

E-mail : sec@afriqueauditconseil.com

Notes techniques : 88,8/100

NOTE D'INFORMATION

Prix évalués : 13 800 000 XAF

Notes finales : Non applicable

Classement : 1er

Nom : SEC DIARRA

Nationalité : Malienne

Adresse : B Immeuble Alliances Hamdallaye ACI 2000 Rue 378 - BP 2111 Bamako / Mali Tél : +223 20 21 41 02 / 20 21 94 46 www.diarrasec.com

Notes techniques : 88/100

Prix évalués : 41 600 000 XAF

Notes finales : Non applicable

Classement : 2ème

Nom : **KPMG CONGO**

Nationalité : Congolaise

Adresse : 4ème Etage Immeuble Monte Cristo Croisement Avenue Orsy et Blvd Denis Sassou Nguesso Centre-Ville Brazzaville

Tel : 22 281 56 84 ; E-mail : cg-contact@kpmg.cg

Notes techniques : 85,19

Prix évalués : 16 144 000 XAF

Notes finales : Non applicable

Classement : 3ème

Nom : GCM-BENIN

Nationalité : Béninoise

Adresse : Lot 76 Zopa ABOMEY-CALAVI 10 BP 805 COTONOU (BENIN)

Tél, 00 (229) 21 36 19 80 - 00 (229) 95 05 81 05

Courriel : tchanouolodo3@gmail.com

Notes techniques : Offre non évaluée

Prix évalués : Offre non évaluée

Notes finales : Non applicable

Classement : Ajournée

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Signé

BATOUNGUIDIO

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *impresario*

C	O	N	G	E		A	P	T	E
L	U	E		D	A	T	E		V
O	F	F	R	E		H	U	M	E
W		L	E	N	T	E		O	N
N	O	E	L		R	E	B	U	T
C		E	R	E		U	T		
S	E	I	N		M	I	L	O	U
C	A	S	T	R	A		O	N	T
A	N	S		E		S	T		I
L		U	L	U	L	E		I	L
P	L	E	I	N		V	E	L	E
I		O	I	S	I	V	E		
B	E	R	N	E	E		E	S	T

M	M	B	L	O	G					
M	O	L	E	C	U	L	E	B	O	A
N	A	T	A	T	I	O	N	S	I	
B	O	C	A	L	S	N	O	B	S	
K	O	L	Y	M	A	U	B	A	C	
P	I	N	P	U	S	E	T	E		
N	I	E	S	J	O	U	E	U	R	
L	I	Q	U	O	R	E	U	X	R	I
U	N	E	U	T	D	E	S			
A	I	E	U	L	S	A	L	E	S	A
M	Q	U	I	G	N	O	N	I		
L	I	T	U	A	N	I	E	G	R	E
T	R	E	N	E	T	O	U	I		
L	E	I	D	U	O	U	E	D	S	
R	E	L	A	X	A	N	T	E	U	

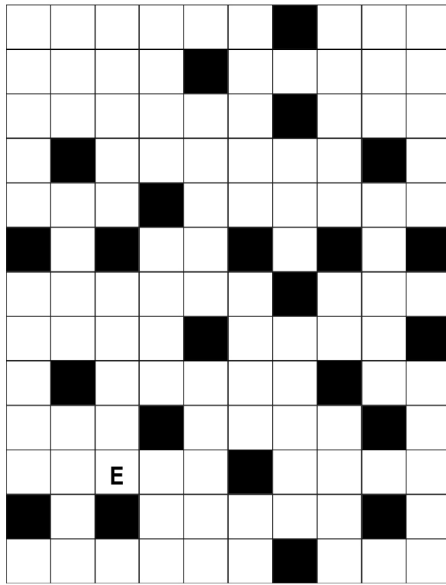
• SOLUTION DE LA GRILLE N°682 •

2	9	1	6	4	8	7	5	3
3	5	4	7	9	2	1	8	6
7	6	8	1	5	3	2	9	4
9	1	7	4	2	5	3	6	8
4	3	5	8	7	6	9	1	2
8	2	6	9	3	1	5	4	7
5	7	9	2	8	4	6	3	1
6	8	3	5	1	7	4	2	9
1	4	2	3	6	9	8	7	5

• SOLUTION DE LA GRILLE N°691 •

3	4	1	5	9	6	2	7	8
5	8	2	4	1	7	3	9	6
6	7	9	3	8	2	5	1	4
2	5	7	1	6	9	8	4	3
9	1	4	8	2	3	6	5	7
8	3	6	7	4	5	1	2	9
7	9	3	6	5	1	4	8	2
4	2	5	9	3	8	7	6	1
1	6	8	2	7	4	9	3	5

MOTS CASÉS 10X13 • N°139



- 2 LETTRES**
EH - OR - OS - SI
- 3 LETTRES**
ADO - CRU - DON - IDE - LOI - NOS
- OSE - SOU - VAS - VIS
- 4 LETTRES**
AVIS - EDEN - GNOU - IRAI - LOGE -
MENA - OGRE - ORNA - OUIR - OVNI
- SKIS
- 5 LETTRES**
AMENA - BRIDE - CAUSE - DEGEL -
EBENE - GENOU - HAIKU - INOUI -
LESEE - MANIE - NENNI - NIENT -
SENTI - TREVE - USAGE - VIDEO
- 6 LETTRES**
DINGUE - GENOME - KANSAS -
NEROLI - NICKEL - NUANCE

APOGÉE JEU DE LETTRES	ANTI- DOULEUR PLANTAGE	BOULIER EQUIPE DE DEUX	DEST- TUERAIT	MINISTÈRE	DU REIN À LA VESSIE PROVENANT
				PASSE EN COURANT	
PRÉNOM FÉMININ JEU DE BOULES			LANGAGE CODE LICHEN		
				ARMÉE FEODALE	
SANS FAIRE DE VAGUES	PHYSIQUE DU SON VILLE DES J.O. 1996			AGITÉE DANS L'ARÈNE	GERMA- NIQUES
PARTIE DU CORPS CENT LITRES			TOUJOURS EN RETRAITE SIGNAL SONORE		
	ÎLE FLOTTANTE	VILLE DE BOURGOGNE DÉPUTÉE			DOUÈES DE RAISON
ADORAI PAS DOUÉE			PRONOM PERSONNEL ESQUIVER	COUTUMES NYMPHE	
PETITE LUCARNE PLUS À MANGER			MER POÉTIQUE	MOUCHE QUI PIQUE BON POUR LA RECOLTE	
		VOISINS DES MOLDAVES RAPPEL			
FOYER	DÉPLOYÉ POSSESSIF			ONGULÉ DANS LE COUP	
			EN JOIE, FINALEMENT		
ACCEPTER				LAC ÉCOSSAIS	

• SUDOKU • GRILLE N°683 • FACILE •

8	3		7				9	6
5	2		3	8	1			
		6		9				8
4						5	8	
2			9	6				1
	7	3						4
6			8			9		
		8	6		2		7	5
1	4				7		6	3

• SUDOKU • GRILLE N°692 • DIFFICILE •

7	9						3	6
		5	8		7	4		
4								8
		7	3		6	8		
2								7
		4	2		1	9		
5								2
		3	6		2	7		
9	6						8	1

E	L	U	P	A	R	C	N	S	E	N	A	T	I	T
L	A	Y	E	T	T	E	O	S	E	R	U	M	V	E
E	C	I	L	E	H	A	P	K	E	C	N	A	U	N
D	U	P	O	H	H	A	R	V	C	S	N	E	N	D
I	N	L	T	C	D	S	A	R	D	I	N	E	O	A
P	E	O	O	E	N	H	E	L	P	R	T	T	N	
U	O	M	N	C	G	N	T	L	S	L	U	R	U	C
C	D	B	I	I	R	R	E	E	I	O	A	I	E	E
A	E	I	L	R	E	S	M	C	T	M	C	B	T	D
H	B	E	S	S	O	B	A	C	R	A	A	U	E	S
S	L	R	E	R	R	P	I	E	O	F	G	N	L	L
I	A	N	V	E	S	D	G	E	N	R	R	E	D	G
E	E	E	V	U	R	E	I	L	E	B	Y	I	R	E
G	N	E	L	E	N	N	I	S	R	U	O	Z	G	F
T	T	E	V	T	P	O	L	L	U	E	U	R	A	O

- | | | |
|----------|---------|----------|
| ALBEDO | FREGATE | PELTON |
| BELIER | FRIGO | PLOMBIER |
| BREVET | GEISHA | POLLUEUR |
| CABOSSE | GENESE | PUITS |
| CAPSULE | GLUCOSE | REGENT |
| CHAOS | HARPON | RICOCHE |
| CORYZA | HELICE | SARDINE |
| CRAPULE | LABEL | SERUM |
| CUPIDE | LACUNE | TENDANCE |
| DEGRE | LAYETTE | TEUTON |
| DERRICK | LIMANDE | TITANE |
| ESPADON | NEVROSE | TRIBUNE |
| EVANGILE | NUANCE | VANILLE |
| | OURSIN | VERDICT |

FEUILLETON FÉCOFOOT

Un pas vers la levée de la suspension de la Fifa

Dans une lettre adressée au président de la Commission ad hoc, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hugues Nguélonlé, a pris les membres de cette commission à contre-pied, leur demandant de libérer le siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et de remettre les clefs au ministère des Sports.

« Afin de permettre à la Fécofoot de recouvrer tous ses droits en qualité de membre de la Fifa, en application des dispositions combinées dans les articles 3 et 9 de la loi n°23-2023 du 27 juillet 2023 portant code du sport, je vous demande sans délais de prendre toutes les dispositions nécessaires, en lien avec le Tribunal de Grande instance de Brazzaville, à l'effet de dessaisir la Commission ad hoc de la gestion des affaires de la Fécofoot et de remettre les clefs du siège de la Fécofoot au ministère », peut-on lire dans la lettre du 17 mars dont le contenu témoigne de l'engagement du gouvernement à rétablir la Fécofoot dans ses droits de membres de la Fédération internationale de

football association (Fifa).

La dissolution de cette commission non reconnue par la Fifa et la Confédération africaine de football est officiellement prononcée. Des sources concordantes confirment que les locaux de la Fécofoot ont été libérés le 20 mars. Le gouvernement a fait le pas le plus important vers le dénouement de la crise en respectant les recommandations de la Fifa. Le 6 février, le Bureau de la Fifa avait suspendu provisoirement la Fécofoot avec effet immédiat pour ingérence.

Dans sa correspondance, la Fifa a fixé les conditions pour lever la sanction qu'elle a infligée au football congolais. Les recommandations consistent à redonner le contrôle total du siège de la Fécofoot, du

Centre technique d'Ignié et des autres installations de la fédération au Comité exécutif de la Fécofoot dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas; renoncer à toute tentative de changer les signataires autorisés des comptes bancaires de la Fécofoot et ou redonner le contrôle total aux signataires reconnus par la Fifa et la Confédération africaine de football; déclarer invalide ou annuler toute décision juridique ou autre autorisant la Commission ad hoc à exercer un contrôle ou une autorité quelconque sur la Fécofoot et coopérer pleinement pour lui permettre de gérer ses affaires courantes sans subir d'influence induite de la part des tiers. « Par cette décision, le secrétaire général de la Fifa invalidait les résolutions de

l'assemblée générale du 25 septembre 2024 qui a conduit à la mise en place de la Commission ad hoc, déclarait illégale l'ordonnance d'expulsion du Comité exécutif du siège de la Fécofoot demandée par la Commission ad hoc au Tribunal de Grande instance de Brazzaville en date du 30 septembre 2024, rejetait les recours introduits par la Commission ad hoc auprès du Tribunal arbitral des sports », a expliqué Hugues Nguélonlé dans sa lettre adressée à Bruno Monka. La confirmation de la suspension de la Fécofoot devrait avoir des conséquences énormes sur l'avenir de la jeunesse congolaise. La démarche du gouvernement s'inscrit dans la vision de protéger l'intérêt de cette

couche sociale, « première victime de cette impasse aux conséquences préjudiciables pour le football congolais », a reconnu le ministre.

Il a, par ailleurs, demandé au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de prendre toutes les dispositions pour la levée de l'interdiction d'accès au Centre technique d'Ignié. « Afin de permettre à la Fécofoot de recouvrer tous ses droits, je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien faire prendre en vue d'en autoriser l'accès pour le déroulement de toute activité hors compétition, les conditions n'y étant pas remplies », précise la note signée par le ministre des Sports.

James Golden Eloué

ÉLECTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Trois questions à Firmin Édouard Matoko

L'actuel sous-directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'Unesco, Firmin Édouard Matoko, est le candidat présenté officiellement par la République du Congo. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Hormis les ambassadeurs accrédités par la République du Congo auprès de l'Unesco tels que Jean-Marie Adoua ou Henri Ossebi, les Congolais ignorent, pour la plupart, qu'un de leurs compatriotes est sous-directeur dans cette institution onusienne. Il a fallu attendre la candidature de la République du Congo pour qu'ils le découvrent ?

Firmin Édouard Matoko (F.E.M.) : Je suis natif de Brazzaville et effectivement, comme les Congolais Tchicaya U Tam'si et Henri Lopes qui ont travaillé avant moi à l'Unesco, je suis un pur produit de cette institution. J'ai effectué ma formation académique et universitaire en Italie avant de la terminer au Centres d'études diplomatiques et stratégiques-Paris (CEDS), sanctionnée par l'obtention du diplôme d'études supérieures stratégiques en relations internationales. J'ai bénéficié d'autres formations, notamment celle effectuée à Libreville, au Gabon, en planification et gestion des systèmes éducatifs (Institut international pour la planification de l'éducation, Unesco). J'ai acquis, à l'issue de ce cursus, les compétences d'économiste du développement, diplomatie et relations internationales. J'ai démarré ma carrière professionnelle avec un stage au poste de chercheur



à l'Université Marien-Nguabi à la Faculté des Sciences économiques. Depuis 1982, j'ai multiplié les postes de consultant en matière d'éducation avant d'accéder, en 2003, au poste de directeur du Bureau multi-pays de l'Unesco à Bamako, au Mali, et représentant de l'Unesco auprès de ce pays, du Burkina Faso et du Niger. À partir de 2014, j'ai exercé au poste de directeur, Département Afrique, Unesco-Paris. En 2017, je suis devenu sous-directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, tout en étant conseiller spécial Afrique et coordonnateur du Prix Unesco-Félix-Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix.

Autant de missions à remplir au service de l'humanité au sein de l'Unesco, sans me préoccuper de me faire connaître particulièrement par mes compatriotes.

L.D.B. : À juste titre, comment comptez-vous mettre à profit cette expérience ?

F.E.M. : Je mettrai en avant la préservation des valeurs initiales de l'Unesco, à savoir les biens communs tels que l'éducation, les sciences, l'information, la communication, et la culture, en un mot l'éducation, pour apporter, ou plutôt s'adapter au monde. Je compte affiner et adapter les méthodes de travail. Ma vision s'appuiera sur trois piliers incontournables. Pri-

mo, l'acte constitutif de l'Unesco, garant de son universalité. Secundo, ses organes directeurs, à savoir la Conférence générale, le Conseil exécutif, les Instruments de décision et d'orientation stratégique. Tertio, le secrétariat, dont l'interaction avec l'ensemble des partenaires institutionnels et de la société civile doit être davantage priorisée (Commissions nationales, associations et clubs Unesco, chaires et institutions académiques, écoles associées, réseaux professionnels publics et privés, etc.). Il est de notre devoir de réaffirmer avec plus d'ardeur la vision de nos fondateurs. Ensemble, nous pouvons rendre notre organisation encore plus forte, dynamique et inclusive, engagée sans relâche à promouvoir la paix et le développement, en préservant les valeurs universelles qui fondent notre humanisme commun et garantissent un avenir durable et prospère pour les futures générations

L.D.B. : Quel est le mot d'ordre pour votre mandat 2025-2029 à la direction générale de l'Unesco ?

F.E.M. : Je l'orienterai à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction

de race, de sexe, de langue ou de religion. Je veillerai également à ce que l'Unesco adapte ses priorités stratégiques et ses programmes aux nouvelles exigences de la coopération internationale, fermement convaincu que le multilatéralisme reste le cadre idéal pour résoudre de manière durable les multiples crises qui perturbent l'équilibre mondial. De ce fait, l'institution devra continuer d'assurer sa participation aux débats des instances mondiales où se prennent les décisions les plus importantes concernant le futur de notre planète. Et puis, je m'emploierai à rechercher l'excellence par une politique proactive de mobilité et de renouvellement des cadres, dans le respect des critères de distribution géographique, d'équilibre des genres, d'intégrité et d'éthique professionnelle. Il s'agira de combiner la force de la jeunesse et l'expérience des fonctionnaires affirmés, les uns s'abreuvant de la sagesse des plus anciens, et les anciens profitant des talents novateurs des plus jeunes. La formation sera un élément essentiel de la politique des ressources humaines. Nous prônerons une approche fondée sur une quête permanente de l'excellence, soutenue par une exigence intellectuelle d'innovation et de redevabilité. À cet effet, il sera indispensable de maintenir un dialogue constructif avec les associations représentatives du personnel.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma